

II – Les territoires dans la mondialisation

Thème 1 – Les États-Unis

(Environ 20% du temps consacré à la géographie)

PROBLÉMATIQUES

Ce thème du programme invite à s'interroger sur les États-Unis en tant **qu'acteur majeur** et **modèle dominant de la mondialisation**, elle-même pouvant être perçue comme une américanisation de la planète, mais aussi sur les effets de son insertion dans la mondialisation sur l'organisation de son territoire, en mettant en avant les lieux emblématiques de sa puissance mondiale et en montrant les paradoxes.

Il s'agit de souligner la place exceptionnelle des États-Unis, à la fois comme acteur et comme moteur de la mondialisation en montrant comment ce pays s'inscrit dans l'espace mondial. La puissance étatsunienne doit être caractérisée, en insistant sur son importance dans la mondialisation, dont la diffusion du mode de vie dominant (*l'américan way of life*), popularisé par les productions télévisuelles ou cinématographiques est l'un des symboles et s'impose au reste du monde. Cette domination est cependant à nuancer dans le contexte d'un monde multipolaire au sein duquel les États-Unis se confrontent à d'autres pôles de puissances mondiaux, à la fois partenaires et concurrents.

L'impact de la mondialisation sur l'organisation territoriale du pays constitue le second fil directeur à tenir. En effet, c'est inégalement que le territoire des États-Unis s'intègre et se modifie selon les effets de la mondialisation. Conformément au processus général de métropolisation et de littoralisation, la mondialisation favorise avant tout les grandes métropoles et les façades, interfaces maritimes et terrestres entre le pays et le reste du monde, et qui constituent les **espaces majeurs de la puissance des États-Unis**.

DEMARCHES ET EXEMPLES

Ce thème sur les États-Unis ne prévoit pas d'étude de cas ; il s'agit de **privilégier un raisonnement de type déductif** pour permettre de développer quelques exemples choisis à l'appui de l'argumentation.

Les États-Unis dans la mondialisation

L'étude s'appuie sur des planisphères et des exemples spatialisés pour développer quelques aspects de la puissance états-unienne dans le monde. On insiste sur ses spécificités, son aptitude à **conjuguer le hard et le soft power**, qui justifient qu'elle soit qualifiée de superpuissance et parfois même d'hyperpuissance, selon le terme d'H. Védrine. Le *hard power* reprend des **éléments traditionnels de la puissance**, le territoire, la population, la puissance économique, la puissance politique et militaire. Mais c'est sans doute dans le domaine du *soft power* que l'expression d'hyperpuissance américaine

prend tout son sens. La notion de « puissance douce », développée par Joseph Nye à partir de 1990, définit pour un État « la capacité d'arriver à ses fins par un pouvoir de séduction et d'attraction plutôt que par la menace et le marchandage ». La prédominance scientifique des États-Unis, centrale avec le développement des technologies de l'information et de l'Internet, permet la diffusion rapide et planétaire de l'information, de la culture – notamment musicale et cinématographique – et du mode de vie à l'américaine. À l'influence et à l'attractivité mondiale du pays on évoque la capacité de résilience des États-Unis face aux crises, des attentats du 11 septembre à l'explosion de la bulle financière.

Les conséquences de la mondialisation sur l'organisation du territoire

Les élèves doivent être mis en capacité de réaliser un **croquis des États-Unis mettant en évidence les lieux et les espaces qui font de cette puissance un acteur majeur de la mondialisation**. Cette première approche du croquis d'échelle nationale doit être pensée dans une perspective de progression au sein du collège. C'est une étape qui doit permettre à travers la démarche de sa construction, de poser les premières interrogations et les premières règles en matière de choix cartographiques (l'échelle, le cadrage, les figurés et leur sens, les items de la légende et leurs intitulés porteurs de sens). Il ne s'agit pas d'un croquis exhaustif des États-Unis, mais bien d'un croquis qui s'attache à souligner les formes de l'insertion de cet État dans la mondialisation, les espaces de la puissance et les flux qui relient ces derniers au monde. On sera attentif aux choix des thèmes de légende comme éléments de réponse à cette problématique.

Le croquis est à conduire à l'échelle nationale, mais sans renoncer à souligner les effets spatiaux de la mondialisation sur tous les échelons des territoires. Ainsi, on pourra insister sur les interfaces littorales, territoires majeurs de l'articulation entre les États-Unis et l'espace mondial, la mégalopole atlantique, les espaces moteurs de la *Sun belt*, les interfaces frontalières. La capacité des États-Unis à mettre en réseau les deux principales façades du pays, notamment par des ponts continentaux, peut être envisagée comme un élément structurant de l'organisation du territoire. Dans ces grandes régions concentrant les hommes et les activités, on mettra en évidence le rôle des façades portuaires, et, à plus grande échelle encore, les grandes métropoles de rang national ou mondial comme New York, Chicago, San Francisco, Los Angeles ou Miami. Façades et grandes métropoles sont à la fois facteurs de puissance et conséquences de la mondialisation. Un hub portuaire ou aéroportuaire peut aussi être envisagé pour son rôle majeur de synapse entre le continent et le reste du monde.

Un paysage représentatif des États-Unis sera décrit, expliqué et contextualisé. Il peut s'agir par exemple d'un centre d'affaires avec son quadrillage du tracé des rues et identifiable par la verticalité des édifices. C'est à l'échelle locale que peuvent être évoqués les effets paradoxaux de la mondialisation, à titre d'exemples, les paysages et les espaces de la fragmentation urbaine, parmi les angles morts de la mondialisation.

PIEGES A EVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Développer une séquence essentiellement centrée sur la puissance des États-Unis en oubliant de réfléchir à l'insertion du pays dans la mondialisation et aux effets de la mondialisation sur son territoire.
- Laisser penser que les États-Unis disposent seuls des attributs de la puissance alors que le monde est multipolaire.
- Réduire l'approche aux critères traditionnels de la puissance d'un pays, en négligeant les autres aspects qui permettent de caractériser la puissance des États-Unis.
- Réaliser un croquis de synthèse du territoire des États-Unis sans que soient identifiées les articulations avec la mondialisation.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Carroué L. , Collet D., Ruiz C., *La mondialisation : genèse, acteurs et enjeux*, Paris, Bréal, 2009.
- Boquet Y., *Les États-Unis*, Paris, Belin, 2003.
- Goussot M., « Les États-Unis. Société contrastée, puissance contestée », *La Documentation photographique*, dossier n°8056, La Documentation française, mars-avril 2007.
- Dorel G., *Atlas de l'empire américain*, Paris, Autrement, 2006.